

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ENSEIGNANTES ET
ENSEIGNANTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
LE MERCREDI 4 OCTOBRE 2023
À 19 H
RENCONTRE VIRTUELLE ZOOM**

A. **PRÉSENCES** : Une liste peut être remise sur demande

B. **NOMINATION À LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ par Caroline Manseau, appuyée de Sabrina Simard, qu'**Isabelle Perreault** agisse à titre de présidente d'assemblée.

Adoptée à la majorité

C. **NOMINATION AU SECRÉTARIAT D'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ par Caroline Manseau, appuyée de Sabrina Simard, que **Mylène Patino** agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

Adoptée à la majorité

D. **LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 28 AVRIL 2021, 15 SEPTEMBRE 2021, 30 MAI 2022 ET DU 7 MARS 2023**

IL EST PROPOSÉ par Caroline Manseau, appuyée de Julie Dubé, l'adoption des procès-verbaux du 28 avril 2021, 15 septembre 2021, 30 mai 2022 et du 7 mars 2023.

Adoptée à la majorité

E. **LECTURE ET ADOPTION DES PROCÉDURES D'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ par Danielle Cloutier, appuyée d'Annie Brassard, l'adoption des procédures d'assemblée.

Adoptée à la majorité

F. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par Caroline Manseau, appuyée de Catherine Lavoie, l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. **Analyse de la conjoncture et mandat de grève (AGMV-23-24-01)**
2. **Plan de mobilisation (AGMV-23-24-02 & AGMV-23-24-03)**
3. **Déroulement du vote (AGMV-23-24-04)**

Adoptée à la majorité

1. Analyse de la conjoncture et mandat de grève (AGMV-23-24-01)

Caroline Manseau explique la différence entre les revendications syndicales intersectorielles et sectorielles. Ensuite, elle présente une chronologie des différents événements en lien avec la négociation vécus depuis près d'un an.

Caroline Manseau présente un récapitulatif des différentes demandes syndicales sectorielles.

Ensuite, elle présente les 4 orientations patronales :

- L'attraction et la rétention du personnel enseignant;
- Favoriser la réussite éducative de tous les élèves;
- Une organisation du travail au service de la mission éducative;
- Adapter l'entente aux nouvelles réalités du travail.

Également, Caroline Manseau présente des demandes patronales issues des tables prioritaires du gouvernement. Ces demandes contreviendraient aux ententes prévues dans les ententes locales.

Les enseignants revendiquent pour que le gouvernement dégage des marges financières importantes et des mandats pour améliorer de façon significative des conditions de travail.

Jean-François Guilbault présente un récapitulatif des différentes demandes syndicales intersectorielles.

À la suite du portrait dressé par Jean-François Guilbault, celui-ci explique que la mobilisation continue à s'intensifier. Également, il met en relation les jours de grève et le pourcentage d'augmentation de salaire pour illustrer que la grève est un investissement à long terme.

Finalement, Jean-François Guilbault présente le mandat de grève aux membres.

À la suite des présentations de Caroline Manseau et Jean-François Guilbault, les membres posent des questions sur la présentation des informations.

PROPOSITION

Il est proposé par Jean-François Guilbault, appuyé de Judith Trépanier, d'adopter les propositions suivantes :

Mandat

Je mandate le Syndicat de Champlain (CSQ) pour déclencher, au moment jugé opportun, une grève pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée (GGI).

Que le déclenchement de la GGI soit précédé de séquences de grève, et ce, en tenant compte de la conjoncture de négociation.

Vote de ralliement

Qu'advenant l'obtention d'un vote défavorable à la grève sur la base du mandat recherché, un vote de ralliement sera voté selon le libellé ci-après :

Je mandate le Syndicat de Champlain pour se rallier au mandat de grève obtenu par la majorité des affiliés de la CSQ.

2. Plan de mobilisation (AGMV-23-24-02 & AGMV-23-24-03)

Sandra Boudreau présente de quelle façon le plan de mobilisation a été réfléchi. Aussi, elle nomme les différents souhaits du bilan des membres concernant le plan de mobilisation à venir.

Tout d'abord, Sandra Boudreau explique que plusieurs moyens vécus par le passé (retenue des notes, annulation des activités spéciales, absence de devoirs et de leçons, etc.) ont

été déclarés illégaux par le conseil des services essentiels.

Ensuite, Sandra Boudreau présente la chronologie des événements dans la réflexion du plan de mobilisation. Ce plan est présenté dans chacune des sections. Chaque section sera responsable des amendements et des propositions du plan de mobilisation. Ces dernières seront vécues seulement par la section concernée.

Sandra Boudreau présente le plan de mobilisation aux membres.

PROPOSITION

Il est proposé par Sandra Boudreau, appuyée de Catherine Lavoie, d'adopter le plan de mobilisation tel que présenté au document **AGMV-23-24-03**.

3. Déroulement du vote (AGMV-23-24-04)

Sandra Boudreau explique aux membres le déroulement du vote. La plate-forme rendra le vote disponible dès la fin de l'assemblée générale.

Les membres qui n'ont pas leur carte de membre sont invités à communiquer avec Annie Gauthier ou Sandra Boudreau pour l'obtenir. La carte de membre est obligatoire pour voter.

Le vote se terminera le vendredi 6 octobre à 21h. Dès que les scrutateurs auront confirmé les résultats du vote, ceux-ci seront publiés sur les réseaux sociaux.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Isabelle Perreault, appuyé de Patrick Jasmin, la levée de l'assemblée à 21h45.

Adoptée à l'unanimité